

PERSONNALITES PRESENTES :

Monsieur Jean-Luc DENECHAU, Président de la FFVoile.

CLUBS REPRESENTES : CN Chatellaillon – YCO Saint Denis d’Oléron – La Rochelle Nautique – CN Rochefortais – CN Rochelaise – CN Meschers – NC Limousin – MACIF Centre Voile – CV Arcachon – CN Arès – Blaye Nautique – CV Bordeaux Carcans Maubuisson – CN Bourquais – CV Cazaux-Lac – CN Claouey – Voile Lacanau Guyenne – CV Pyla/Mer – CV Lormont – VCN Pauillac – CN Taussat-Cassy – CN Le Verdon – CN Loubésien – AVEC – CV Bordeaux-Lac – CV Sanguinet – CN Biscarrosse Olympique – CV Soustons Marensin – YC Basque – CN Pyrénéen – YC Hendaye – SN Châtelleraut – PEC Voile Poitiers – CN Vassivière.

CLUBS NON REPRESENTES : CV Angoulême – CNAR – CN CO St Trojan – CN Fouras – CN Ile d’Aix – YC St Martin en Ré – CNPA Marennes – CNPA Ile de Ré – CN Couardais Goisil – SR Royan – St Georges Voiles – CN Flotte en Ré – CSD Boyardville – ASPTT La Rochelle – EV Fouras – WC Couardais – GS La Rochelle – CN Angoulins – CN Les Portes en Ré – Wind Oléron Club – AS Cheminots Rochelais – CN Port des Barques – YC Classique – EV Cible – EV Port Maubert – Rêves Agissez – CRMT – GPO – Amicale Laïque Marans – Cercle Handi Rochelais – Les Plates – CN Charline Picon – Saint St Palais/Mer – BN La Palmyre – La Cabane Verte – Ile de Ré Voile – Assouan – Chatellaillon Kite School – MSN – CSN Brive – ASNHD – CN Mauzac – SN Andernos – Croiseurs Aquitaine – AS Ambarès – CN Ferret – CV Hourtin Médoc – CN Libourne 1876 – Marins de la Lune – Yacht Club Landais – CN Léonnais – YC Ispe Biscarrosse – UNP Cap-Breton – CN Mimizan Voile – Pôle Nautique Soustons – CM Hendaye Tchigudy – C Adour Plaisance – YC Adour Atlantique – Euskal Kite Anglet – CN Hendaye – C Voile Niortais – Club Eole 79 – CS Limoges –

35 clubs représentés sur 95. Pas un seul établissement représenté sur 11.

Le nombre de représentants à l’AG de la Ligue défini par les statistiques de la FFVoile est de 222 représentants des associations locales + 19 pour les établissements locaux, soit un total de 241 représentants. 132 représentants inscrits, 92 votants.

Ordre du jour de l’AGE pour adoption des nouveaux statuts et Règlement Intérieur de la Ligue:

- 1-Accueil et vérification du système de vote électronique.
- 2- Présentation des modifications statutaires concernant la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine, suite à la loi de mars 2022 et aux modifications adoptées par l’AG de la FFVoile du 25 mars 2023.
- 3- Adoption des nouveaux Statuts et Règlement Intérieur de la LVNA.

**Le constat est fait que vu les émargements, les quotas ne sont pas atteints : L’AGE ne peut pas adopter les nouveaux Statuts et le Règlement Intérieur.
Une nouvelle AGE sera convoquée ultérieurement.**

Ordre du jour de l’AGO :

- 1-Accueil et vérification du système de vote électronique.
- 2-Adoption du procès-verbal de l’Assemblée Générale du 4 mars 2023.
- 3-Rapport moral du Président.
- 4-Rapport financier 2023 :
 - Présentation du rapport financier par la Trésorière et/ou le Trésorier Adjoint
 - Intervention de l’Expert – Comptable et du Commissaire aux Comptes.
 - Approbation des comptes de l’exercice clos.
 - Affectation des résultats.
- 5-Adoption des taux de cotisation 2024.
- 6-Présentation du budget prévisionnel 2024.
- 7-Rapport « Vie Fédérale » de la Secrétaire Générale.
- 8-Rapports d’Activités des commissions.
- 9-Election des candidats à la représentation de la Ligue à l’Assemblée Générale de la FFVoile du 23 mars 2024.
- 10-Réponse aux questions écrites.

Clôture de l'AG.

La séance est ouverte à 14h15.

Raymond Gohier commence par accueillir les participants à cette AG, et remercie le Président de la FFVoile, le Vice-Président du Comité Régional Olympique de Nouvelle- Aquitaine et deux représentants de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique d'être présents à notre assemblée.

Puis nous faisons un test de vote par Quizzbox, qui est concluant

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 MARS 2023

Il a été établi par notre Secrétaire Générale.

6 115 voix totales et 5 432 voix exprimées, donc non votés 327, 5,8% d'abstentions.

Pour = 99,13%, Contre : 0,87%

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des présents

RAPPORT MORAL du PRESIDENT Raymond GOHIER

Mesdames, Messieurs,

Merci à toutes et tous d'avoir effectué le déplacement, parfois très long, pour assister à notre Assemblée Générale 2024. Moment statutaire mais aussi et surtout un temps de rencontre des clubs de l'ensemble du territoire. Clubs éloignés, parfois isolés géographiquement mais également différents dans vos dynamiques respectives orientées vers plus d'École de Voile pour certains, vers plus de développement sportif pour d'autres.

La force de notre Ligue repose sur cette diversité culturelle qui nous place, collectivement, de manière amicale sur le podium des Ligues en matière de délivrance de titres fédéraux et de résultats sportifs notamment chez les plus jeunes. Nous le répétons jamais assez, la Ligue de Voile Nouvelle Aquitaine est une Ligue qui compte dans le paysage fédérale

Les partenaires institutionnels (Etat – Région – Communautés de Commune), du mouvement sportif (le CROS), les partenaires privés (BPACA – MARINEPOOL- ERPLAST – ECHO-MER) nous respectent et nous accompagnent dans une dynamique de projets co-construits.

La Fédération, en confiant à notre territoire l'organisation de nombreux championnat de France tel que les Minimes, Les Espoirs, Handi double, Windsurf s'appuie sur notre savoir- faire.

Les résultats 2023 tout aussi bien dans les compétitions nationales qu'à l'international sont au rendez-vous y compris au sein de la Voile Olympique avec Charline – Sarah – Adrien Mestre ou Clément Péquin ou parmi les navigateurs des courses offshore (Violette – François Gabart). Compétiteurs, dont la liste est bien sûr incomplète, sont, pour la plupart, issus de notre structuration sportive exemplaire allant des Ecoles de Sport des Clubs au Pôle France en passant par les clubs labellisés DRDS, DRE ou Pôle Espoir.

Cela fonctionne, peut-être pas suffisamment car nous sommes exigeants mais cela fonctionne avec cette année un volet « Formation Entraîneur , une journée de cohésion et des rendez-vous régulier en visio)

Gardons en tête, ces réussites au moment de prendre des décisions au cours du déroulement de notre Assemblée Générale. C'est notre marque de fabrique, notre patrimoine, notre héritage pour parler « Olympique »

Remercions nos entraîneurs de clubs et salariés de la Ligue pour leur dynamisme à faire vivre nos structures et nos projets. Ce sont eux les chevilles ouvrières de ces réussites.

Les Ecoles Françaises de Voile sont dynamiques sur les différents bassins de navigation en maintenant un niveau d'accueil d'excellente qualité.

La Ligue de Voile Nouvelle Aquitaine est présente, depuis fort longtemps, dans la prise en compte des orientations sociétales liées :

- au développement de la pratique féminine,
- à la protection de l'environnement ,
- à l'accompagnement de la voile Handivalide 100% inclusive y compris dans nos régates de ligue et sur notre coupe régionale
- à la mise en œuvre d'actions de lutte contre les violences sexuelles et sexiste. Nous participons activement aux travaux menés par le CROS et notre Fédération et un ambassadeur a été nommé par notre Comité Directeur afin de guider toutes les personnes en souffrance et d'accompagner nos structures qui se trouverait démunies face à toutes ces détresses présentes également dans notre discipline.

Oui la Ligue est active,

Oui la Ligue poursuit son projet initié, il y a trois ans et adopté par l'AG élective de 2021.

Oui les performances sont globalement au rendez-vous.

Nous devrions nous réjouir de l'ensemble de ces indicateurs positifs cependant la réalité économique est tout autre et nous plonge dans le côté obscur. Le déficit colossal de 97 000 € vient assombrir le tableau plus que positif de ses réalisations 2023.

L'ensemble des moyens structurels mis en œuvre **n'a pas donné les effets attendu** à savoir,

- l'externalisation des salaires et le suivi RH par un cabinet d'Avocats devant permettre de dégager du temps pour privilégier l'analyse et la recherche de moyens financiers complémentaires ; Cela n'a pas été le cas.
- les temps d'échange régulier, en présentiel, avec notre cabinet d'expertise comptable,
- la mise en œuvre de la comptabilité analytique qui devait nous assurer un suivi, sans failles de notre budget.

De plus ces moyens supplémentaires ont généré des frais supplémentaires, à l'opposé des effets attendus.

La comptabilité analytique que nous avons souhaitée pour suivre au plus près nos engagements n'a pas joué son rôle. Elle s'est avérée être une Usine à Gaz, chronophage au service des chiffres et des

techniciens du chiffre amenant à des pertes de temps pour savoir sur quelle ligne allait être inscrite telle ou telle dépense ou quel pourcentage de la masse salariale allait y être appliquée.

Ce qu'il faut retenir c'est que cette comptabilité analytique, sans carnet de bord, s'est montrée inefficace en matière de suivi budgétaire des actions des commissions.

De plus, sans carnet de bord, sans alerte préalable, l'atterrissage financier en décembre fut trop tardif pour permettre aux administrateurs de réagir collectivement.

Cependant, l'organisation de notre suivi comptable n'est pas la seule en cause. Comme, il vous l'a été présenté dans la note d'accompagnement du dossier financier et nous en débattons lors de la présentation du bilan financier, des charges imprévues se sont imposées à nous :

- le changement de grade d'un salarié rendu obligatoire par la convention collective avec une reprise de salaire sur 3 années,
- la condamnation dans une affaire opposant la Ligue à une société de prêt de matériel de communication téléphonique,
- l'achat d'un moteur suite à un accident pris en charge par notre assureur mais impliquant la prise en compte, sur une année, de la charge de dotation à l'amortissement sur une année du moteur remplacé qui était quasiment neuf .
- les frais de cabinet conseil pour le suivi RH et en particulier des élections du représentant du personnel.

Jamais de très grosses sommes mais qui en s'ajoutant arrivent à être significatives et s'ajoutent aux difficultés budgétaires récurrentes depuis la fusion où, sans refaire l'histoire mais à titre d'exemple, la Ligue, dans sa corbeille de mariage, a vu sa subvention région diminuée de près de 40 000 € (montant à hauteur de la subvention perçue par l'ex aquitaine) Situation que j'avais dénoncée à l'époque qui m'avait valu les foudres téléphoniques du Directeur de Cabinet du Président de Région. C'est factuel et vérifiable.

Cela pour simplement dire que chaque année nous avons des « manques à gagner » mais qu'aucune action réelle, n'a été mis en œuvre pour collectivement accroître nos ressources et j'insiste sur le mot collectivement.

Dans quelques instants, chacun pourra s'exprimer sur le bilan et le prévisionnel suite aux éclairages apportés :

- par notre trésorière, Catherine que je remercie vivement pour son accompagnement et sa loyauté.
- Par notre Expert-Comptable, Sylvain pour ses analyses
- Par notre Commissaire aux Comptes, Pierre dont je salue publiquement sa bienveillance dans le contexte où il a travaillé.

Durant ces débats, gardons en tête l'intérêt général de notre engagement au bénéfice de la voile pour le plus grand nombre et non au service de tel intérêt personnel.

Ne nous servons pas de cette situation délicate pour rallumer les vieilles oppositions, rancœur ou rumeurs dignes du « café du commerce » ou autres bruits de pontons.

A ce propos et sans recherche de polémique , comme je l'ai annoncé au dernier CA ma démission n'est pas, à ce jour d'actualité même si pour des raisons médicales et restrictions budgétaires je suis moins présents sur les territoires mais bien là, au-delà du raisonnable devant l'écran et en visio. J'ai également ajouté , que sous certaines conditions, l'idée de conduire une liste n'était pas exclue mais c'est une autre histoire bien loin des préoccupations actuelles et pas forcément d'actualité vu les circonstances d'autant que l'énergie de chacun doit être orienter pour apporter sa contribution constructive au devenir de notre ligue.

Nos regards tournés vers notre jeunesse, saluons les 18 podiums dont 7 titres obtenus lors des différents championnats de France sans oublier les brillantes places d'honneur prises sur les épreuves internationales, bien trop nombreuses pour les citer toutes.

Soulignons cependant les sportifs et sportives qui ont mis en avant notre volonté de soutien à la pratique féminine et à l'inclusion 100% Handi valide.

- Martine et Anne des Régates de Royan, Vice-championne du monde Hansa double et première féminine,
- Gérard du CN Pyrénéen, Champion du monde solo,
- Clara et Gwénaëlle du CV Cazaux Lac, 3^e équipage féminin au championnat de France.

Un grand bravo à toutes et tous.

Je souhaiterai remercier en un seul élan :

- Les élus des clubs, des CDVs et de la Ligue,
- Les techniciens des clubs et salariés de la Ligue, quel que soit leur statut,
- - l'ensemble des bénévoles quelle que soit leur mission (administratives, arbitrales, animation, entretien, accompagnement des sportifs....)
- L'ensemble des partenaires privés et institutionnels.

Un tout dernier clin d'œil pour conclure sur une note positive mais qui résume bien toutes nos contradictions. Notre Fédération étudie le principe d'un classement des ligues sur les championnats de France Jeunes, basé à la fois sur la performance et la présence ou non sur l'ensemble des séries inscrites sur le dit championnat.

Une simulation effectuée sur le Championnat de France Minimes 2023 place en tête la Nouvelle Aquitaine (63 coureurs) avec 12 points d'avance sur la Bretagne (71 coureurs) et 190 points sur le SUD (57 coureurs)

Chacun y donnera la signification qu'il souhaite lui donner. Personnellement, j'y vois un encouragement à poursuivre notre engagement.

Soyons fiers de nos couleurs, de nos structures. Collectivement, dans l'unité, sachons trouver des solutions respectueuses de chacun.

Au nom de la Ligue et nos licenciés merci de votre écoute et de votre soutien.

RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCIERE
BILAN 2023 par Catherine GUEYDAN Trésorière de la Ligue, Sylvain GUEMAN et Pierre LEFEVRE
Commissaire aux Comptes

Vote sur le rapport financier : sur 6 115 voix totales, il y a eu 4 419 voix exprimées, donc 327 non votes (soit 22,4%). Sur les 4 786 votes, nous avons 2 672 (60,47%) Pour, 1 747 Contre (39,53%) et 1 369 abstentions
Les comptes sont validés.

Pour l'affectation des résultats aux fonds propres, en particulier aux fonds dédiés concernant les subventions : Sur 6 115 voix totales, il y a eu 4 596 voix exprimées, donc 377 non votés (soit 18,7%) : 4 190 Pour (soit 91,17%), 406 Contre (soit 8,83%) et 1 142 abstentions.
L'affectation est validée.

ADOPTION DES TAUX DE COTISATION POUR 2024 présentés par Raymond GOHIER

Nous augmentons les tarifs de 5% par rapport à 2023. :

Pour l'adoption des tarifs des cotisations 2024, sur 6 115 voix totales, il y a eu 5 274 voix exprimées, donc 439 non votés
3 982 Pour (soit 75,50%), 1 292 Contre (24,50%) et aucune abstention.
Donc les taux des cotisations sont validés pour 2024.

BUDGET PREVISION PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024 par Raymond GOHIER

Le budget prévisionnel 2024 a été adressé par mail aux représentants de clubs.

Pour l'adoption du budget prévisionnel 2024, sur 6 115 voix il y a eu 5 297 voix exprimées et 616 non votés (soit 3,3%):
3 663 pour (soit 59,15%), 1 634 contre (soit 30,85%) et 202 abstentions. Donc le budget prévisionnel 2024 est adopté.

INTERVENTION d'Agnès VERGNAUD et de Pascal APPANAH de la BPACA

« Nous sommes acteurs, avec nos clients, sociétaires et partenaires, du Développement Prospère et Durable de la Nouvelle-Aquitaine.

24 ans de collaboration au service du Sport, des passionnés et de toute la filière Voile.

CONTRIBUER ENSEMBLE A LA REUSSITE DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024 :

- ° - Préparez le rendez-vous planétaire dont les épreuves de >Voile se dérouleront à Marseille.
- ° - Accompagner les athlètes dans leur préparation.
- ° - Intensifier les efforts pour une pratique de la Voile durable et respectueuse de l'environnement et accompagner le développement la pratique de la Voile inclusive et accessible.

Offre de remboursement de la licence Voile à nos clients et d'un kit affiches pour les clubs néo-aquitains
Et enfin un budget et des directives à nos agences pour accompagner vos clubs ».

RAPPORT DE LA SECRETAIRE GENERALE Christiane CAHUZAC

Christiane CAHUZAC donne un résumé de son rapport adressé par mail aux représentants des clubs.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Vous avez reçu le rapport d'activité de la Ligue de Voile Nouvelle-Aquitaine.:

- COMMISSION DEVELOPPEMENT commentée par Gildas TREGOUET et Brigitte VIAUD
- COMMISSION HANDIVOILE commentée par Francis DUBES
- COMMISSION FEMININE commentée par Ulla DELPECH
- COMMISSION SPORTIVE VOILE HABITABLE commentée par Éric LIMOUZIN
- COMMISSION SPORTIVE VOILE LEGERE commentée par Patrick HAMART
- COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE et Calendrier commentée par Roland DESFORGES,
et les Jeunes Arbitres commentée par Hélène LA SALMONIE
- COMMISSION COMMUNICATION commentée par José CERVERA
- COMMISSION FORMATION commentée par Catherine GUEYDAN.

ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA LVNA A L'AG DE LA FFVOILE

Nous avons reçu 8 candidatures pour 11 places

Les candidats sont par ordre alphabétique :

Christiane CAHUZAC CVHM
José CERVERA YCIB
Roland DESFORGES LRN
Raymond GOHIER LRN
Catherine GUEYDAN CN Charline Picon
Patrick HAMART CNTC
Éric LIMOUZIN CVA
Brigitte VIAUD CVBCM.

Sur 6 068 voix totales, il y a eu 3 324 voix exprimées et 2 697 non votés. Sont élus :

José CERVERA	3 324 voix
Éric LIMOUZIN	3 324 voix
Roland DESFORGES	3 324 voix
Catherine GUEYDAN	3 324 voix
Patrick HAMART	3 274 voix
Brigitte VIAUD	3 274 voix
Christiane CAHUZAC	3 232 voix
Raymond GOHIER	3 048 voix.

PROCLAMATION DES TOP CLUBS 2023

Pour les Top-Clubs régionaux sur la vente des PVR : MACIF

Progression de + de 500 PV : Les Portes en Ré

Progression de – de 500 PVR : CNPA île en Ré

Progression dans les plans d'eau intérieurs : CV Soustons- Marensin

Pour les Top-Clubs nationaux :

Trophée Sportif (+ de licence FFVoile délivrées) : La Rochelle Nautique.

Trophée Développement (+ de PVR délivrés) : MACIF.

Coup de cœur : CN Pyrénéen.

CONCLUSION DU PRESIDENT DE LA FFVOILE Jean-Luc DENECHAU

« Merci pour cette belle AG. Bravo à votre équipe et au Président de cette grande ligue.

« Un grand merci à vous tous »

Il est 18h, Le président GOHIER clôture cette Assemblée Générale.

Le Président
Raymond GOHIER



La Secrétaire Générale
Christiane CAHUZAC

